

***Association de Prévention
de la Région Elbeuvienne***

*3 Rue du Neubourg
76500 ELBEUF*

***Rapports du commissaire aux comptes
Exercice clos le 31 décembre 2020***

***SARL NAVISEO AUDIT
Commissaire aux Comptes***

***19 Rue de la Forêt
76500 ELBEUF***

***Association de Prévention
de la Région Elbeuvienne***

*3 Rue du Neubourg
76500 ELBEUF*

*Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2020*

*SARL NAVISEO AUDIT
Commissaire aux Comptes*

*19 Rue de la Forêt
76500 ELBEUF*

**Association de Prévention
de la Région Elbeuvienne**

3 Rue du Neubourg

76500 ELBEUF

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'assemblée générale de l'association « Association de Prévention de la Région Elbeuvienne »,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association « Association de Prévention de la Région Elbeuvienne » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points exposés dans l'annexe en son préambule présentant l'application du règlement ANC 2018-06 sur l'exercice ainsi que le paragraphe intitulé « Dotations aux provisions pour risques et charges » en page 4 de l'annexe et concernant la comptabilisation d'une provision pour licenciement sur l'exercice par dérogation aux règles et méthodes comptables.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les associations particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des associations et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT DE L'ASSOCIATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celle-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Elbeuf,
Le 21 avril 2021

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Hauze', with several horizontal strokes underneath.

La Société NAVISEO AUDIT
Représentée par Jean-Luc PANIEZ

Commissaire aux Comptes

BILAN-ACTIF

En Euro

Norme Fiscale

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Dossier : APRE - A.P.R.E.

Arrêté à décembre 2020 (Provisoire)

	ANNEE N			ANNEE N - 1
	BRUT	AMORT/PROV	NET	
Capital souscrit non appelé	0,00		0,00	0,00
Frais d'établissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Frais recherche & développement	0,00	0,00	0,00	0,00
Concessions, brevets, droits	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonds commercial (1)	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immob. incorporelles	17 247,10	16 087,45	1 159,65	1 816,01
Avances, acomptes/immob. incorp.	0,00		0,00	0,00
Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00
Constructions	253 288,00	89 519,54	163 768,46	173 224,93
Install. techn., mat. indus.	9 290,89	9 290,89	0,00	0,00
Autres immob. corporelles	321 360,14	207 371,60	113 988,54	100 884,05
Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Avances et acomptes	0,00		0,00	0,00
Participations	133 282,22	0,00	133 282,22	131 292,00
Créances rattachées à particip.	15,85	0,00	15,85	15,85
Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00
Prêts	37 341,67	0,00	37 341,67	37 341,67
Autres immob. financières	725,50	0,00	725,50	725,50
TOTAL (I)	772 551,37	322 269,48	450 281,89	445 300,01
Mat. premières, approvisionnements	0,00	0,00	0,00	0,00
En cours de production de biens	0,00	0,00	0,00	0,00
En cours de production services	0,00	0,00	0,00	0,00
Produits intermédiaires et finis	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00
Avances, acomptes sur commandes	0,00		0,00	0,00
Clients & comptes rattachés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres créances (3)	221 829,36	0,00	221 829,36	207 528,82
Capital souscrit non versé	0,00		0,00	0,00
Valeurs mobilières de placement	0,00	0,00	0,00	0,00
Disponibilités	807 599,15	0,00	807 599,15	690 315,54
Charges constatées d'avance (3)	2 982,93		2 982,93	3 054,14
TOTAL (II)	1 032 411,44	0,00	1 032 411,44	900 898,50
Charges à rép./ plus. exercices	0,00		0,00	0,00
Primes de remb. des obligations	0,00		0,00	0,00
Ecart de conversion actif	0,00		0,00	0,00
TOTAL GENERAL	1 804 962,81	322 269,48	1 482 693,33	1 346 198,51

VISA pour identification
Le COMMISSAIRE aux COMPTES

BILAN-PASSIF

En Euro

Norme Fiscale

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Dossier : APRE - A.P.R.E.

Arrêté à : décembre 2020 (Provisoire)

	ANNEE N	ANNEE N - 1
Capital (dont versé:	274 248,76	274 248,76
Primes d'émission, de fusion, d'apport	0,00	0,00
Ecart de réévaluation (2)	0,00	0,00
Réserve légale (3)	0,00	0,00
Réserves statutaires ou contractuelles	0,00	0,00
Réserves réglementées (3) (4)	0,00	0,00
Autres réserves	276 709,59	276 709,59
Report à nouveau	345 382,75	284 467,31
Résultat de l'exercice	56 528,84	60 915,44
Subventions d'investissement	0,00	0,00
Provisions réglementées	37 895,53	40 142,99
TOTAL (I)	990 765,47	936 484,09
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (II)	0,00	0,00
Provisions pour risques	0,00	0,00
Provisions pour charges	44 772,00	33 072,00
TOTAL (III)	44 772,00	33 072,00
Emprunts obligataires convertibles	0,00	0,00
Autres emprunts obligataires	0,00	0,00
Emprunts et dettes auprès établisst de crédit (6)	59 910,62	65 662,08
Emprunts et dettes financières divers (7)	71 090,80	1 790,80
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0,00	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 561,79	11 007,23
Dettes fiscales et sociales	203 333,89	196 391,58
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0,00	0,00
Autres dettes	1 854,43	1 886,40
Produits constatés d'avance (5)	102 404,33	99 904,33
TOTAL (IV)	447 155,86	376 642,42
Ecart de conversion passif	0,00	0,00
TOTAL GENERAL	1 482 693,33	1 346 198,51
(1) Ecart de rééval. incorporé au capital	0,00	0,00
(2) Dont Réserve spéciale de rééval. (1959)	0,00	0,00
(2) Dont Ecart de réévaluation libre	0,00	0,00
(2) Dont Réserve de réévaluation (1976)	0,00	0,00
(3) Dont Réserves réglementées des plus values L.T.	0,00	0,00
(4) Dont Réserve relative à l'achat oeuvre	0,00	0,00
(5) Dettes et produits const. d'avance à -1 an	0,00	0,00
(6) Dont concours bancaires & soldes créd. bq. ccp	0,00	0,00
(7) Dont emprunts participatifs	0,00	0,00

VISA pour identification
Le COMMISSAIRE aux COMPTES

COMPTE DE RESULTAT

Norme fiscale

Dossier : APRE

En euros

PRODUITS	Exercice 2020	Exercice 2019
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Concours publics et subventions d'exploitations	1 287 099	1 223 026
Reprises sur amortissements et provisions	3 313	20 586
Autres produits	1 070	1 747
TOTAL I	1 291 482	1 245 359
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes	169 590	185 782
Impôts, taxes et versements assimilés :	46 129	44 798
Salaires et traitements	629 218	608 375
Charges sociales	280 544	280 484
Dotations aux amortissements	39 793	55 824
Dotations aux provisions	11 700	17 340
Report en fonds dédiés	69 300	
Autres charges	1	16
TOTAL II	1 246 276	1 192 619
1 RESULTAT D'EXPLOITATION	45 207	52 741
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	2 911	3 759
TOTAL III	2 911	3 759
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées	1 448	1 580
TOTAL IV	1 448	1 580
2 RESULTAT FINANCIER	1 463	2 179
3 RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	46 670	54 920
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations en capital	7 927	3 251
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	4 067	6 643
TOTAL V	11 994	9 895
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	49	
Sur opérations en capital	145	61
Dotations aux amortissements et aux provisions :	1 820	3 388
TOTAL VI	2 013	3 449
4 RESULTAT EXCEPTIONNEL	9 981	6 446
Impôts sur les bénéfices VIII	122	450
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	1 306 387	1 259 014
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VII)	1 249 859	1 198 098
EXCEDENT	56 529	60 915

VISA pour identification
Le COMMISSAIRE aux COMPTES

Conformément au décret n°2009-540 du 14-05-2009 publié au JO le 16-05-2009 et à l'arrêté du 02-06-2009 publié au JO le 04-06-2009, ces comptes et les rapports du Commissaire Aux Comptes seront publiés et consultables sur le site www.journal-officiel.gouv.fr à la rubrique Associations après approbation de l'Assemblée Générale Annuelle.

Les comptes 2020 ont été établis conformément à l'ANC 2018-06

L'Association de Prévention de la Région Elbeuvienne (APRE) a pour but de prévenir et de diminuer l'inadaptation sociale en général, elle comprend actuellement un service de prévention spécialisée, un service d'insertion et un service de Développement Social de Territoire.

La prévention spécialisée combine une approche territoire et une approche publique auprès des adolescents et jeunes adultes prioritairement de 11 à 25 ans et des familles en voie de marginalisation.

Nous intervenons aujourd'hui en prévention spécialisée sur 5 territoires : Caudebec-Lès-Elbeuf, Cléon, Elbeuf, Oissel et Saint-Pierre-Lès-Elbeuf.

Le SAIRE, Service d'Accompagnement et d'Insertion de la Région Elbeuvienne a mis en œuvre une action financée par le Département : l'Accompagnement Social Lié au Logement (dispositif FSL) et une action cofinancée par le Département et le Fonds Social Européen : l'Accompagnement Social Intensif (accompagnement de personnes bénéficiaires du RSA). Nous pouvons intervenir sur l'UTAS Boucles de Seine.

Le Développement Social de Territoire est un service d'accompagnement éducatif individuel et familial sur la Commune de Petit-Couronne et Grand-Quevilly, et un service de Médiation sociale à la Poste d'Elbeuf.

Afin de mettre à exécution ses missions, l'APRE reçoit des subventions de la part de la Métropole, du Département, du Fond Social Européen et des collectivités locales. Pour les moyens humains, sur l'année 2020, il y a 19.90 ETP, composé d'un directeur, d'une directrice adjointe, d'un chef de service d'une comptable, d'éducateurs/trices spécialisés(es), d'assistances sociales, de moniteurs éducateurs et de moniteurs éducateurs adjoints.

PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES DE BASE

Les comptes annuels de l'exercice du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020 ont été établis et présentés conformément au plan comptable des Etablissements et Services Sociaux et Médico-sociaux en vigueur, dans le respect du principe de prudence et d'indépendance des exercices et en présupposant de la continuité d'exploitation.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques. Les valeurs mobilières de placement sont inscrites à l'actif du bilan pour leur montant de souscription, l'écart entre les valeurs de souscription et les valeurs aux 31 décembre est comptabilisé au compte "intérêts courus" inscrit également à l'actif :

▫ valeurs de souscription :	- €
▫ valeurs liquidatives :	- €
▫ intérêts courus :	- €

Les méthodes d'évaluation retenues n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent et aucune dérogation aux prescriptions comptables n'a été pratiquée par l'association. Il a été tenu compte depuis l'exercice 2007 de la réglementation concernant la comptabilisation des valeurs de congés à payer antérieures à l'exercice 2007 et des variations des congés constatées au 31 décembre 2020.

Les amortissements des immobilisations acquises au cours de l'exercice ont été enregistrés sur le mode linéaire uniquement et sur des durées conformément à l'instruction M22 applicable aux établissements et services sociaux et médico-sociaux et à l'activité de l'association. L'acquisition du siège social a été comptabilisée selon les normes IFRS (méthode des composants).

	Durées indicatives M22 (arrêté du 10/12/2007)	Durées appliquées
Logiciels de bureautique	2	2 depuis 2006 (1 à 4 antérieurement)
Logiciels comptables	2	10
Siège social :		
Composant "gros œuvre"	20 à 50	50
Composant "plomberie-chauffage-électricité"	10 à 20	20
Composant "agencements - aménagements"	10 à 20	20
Composant "toiture - charpente"	non rens.	entre 10 et 15

Outils et matériel	5 à 15	3 à 5
Installations et agencements	10 à 20	4 à 20
Matériel de transport	4 à 10	5 à 6
Mobiliers de bureau et matériels de bureautique	5 à 15	3 à 10
Matériel informatique	1 à 5	3 à 5

Dérogation à ces principes d'amortissement

En 2016, le tarifificateur du service de Prévention Spécialisée a décidé que la totalité des dotations aux amortissements des immobilisations acquises en 2016 devait peser sur le seul exercice 2016. Par conséquent, afin de ne pas déroger à la réglementation relative à la méthode d'amortissement, les valeurs des dotations aux amortissements afférentes aux exercices postérieurs à l'année 2016 ont été comptabilisées en 2016 en charges au compte 68725 - provision pour amortissements dérogatoires. Chaque année à compter de 2017, les dotations aux amortissements afférentes à l'usage de l'année comptabilisées en 6812 sont compensées pour un même montant par une reprise de provision et est inscrite en 78725. Sur l'exercice 2020, les dotations afférentes aux acquisitions réalisées en 2016 et neutralisées par une reprise de provision, sont d'un montant de 4 067,18€.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTERIEURS A L'EXERCICE

Sur 2021, concernant le COVID-19 nous n'avons pas de conséquences connues à ce jour.

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Date de l'emprunt : 27/06/2011
 Objet : Acquisition du siège social
 Montant initial : 115 000,00 €
 Terme : 27/05/2031

A la fin de l'exercice, le capital restant dû est de : 50 895,81 €
 et le montant total des intérêts restant dûs jusqu'au terme de l'emprunt est de : 7 232,42 €

Dettes garanties par des sûretés réelles

	MONTANTS GARANTIS
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit - 120% du capital emprunté pour l'acquisition du siège	138 000,00 €
Emprunts et dettes financières divers :	
TOTAL	138 000,00 €

IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTSTableau des mouvements des acquisitions

	Début de l'exercice	Acquisitions / Augmentations	Diminutions	Fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	17 542,04 €	520,80 €	815,74 €	17 247,10 €
Immobilisations corporelles	569 244,47 €	42 408,40 €	27 713,84 €	583 939,03 €
Immobilisations corp. en cours	- €			- €
Immobilisations financières	169 375,02 €	1 990,22 €		171 365,24 €

Total général	756 161,53 €	44 919,42 €	28 529,58 €	772 551,37 €
---------------	--------------	-------------	-------------	--------------

Tableau des mouvements des amortissements

	Début de l'exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	15 726,03 €	1 177,16 €	815,74 €	16 087,45 €
Immobilisations corporelles	295 135,49 €	38 615,50 €	27 568,96 €	306 182,03 €
Immobilisations financières	- €			- €
Total général	310 861,52 €	39 792,66 €	28 384,70 €	322 269,48 €

PROVISIONSTableau des mouvements des provisions

	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
142 - Pour renouvellement des immobilisations PS	29 256,14 €	<u>1 819,72 €</u>		31 075,86 €
145 - Provision pour amortissements dérogatoires des immobilisations acquises en 2016	10 886,85 €		<u>4 067,18 €</u>	6 819,67 €
158 - Pour risques et charges (PS)	15 732,00 €		- €	15 732,00 €
158 - Pour risques et charges (PS)	17 340,00 €		- €	17 340,00 €
158 - Pour risques et charges (PS)		11 700,00 €		11 700,00 €
194 - Fonds dédiés	1 790,80 €	69 300,00 €		71 090,80 €
Total général	75 005,79 €	82 819,72 €	4 067,18 €	153 758,33 €

Dotations aux provisions pour renouvellement des immobilisations et provisions pour amortissements dérogatoire affectée au financement des dotations aux amortissements des immobilisations acquises en 2016

Le principe de la provision pour renouvellement des immobilisations a été approuvé par le Tarificateur dans le cadre du Plan Pluriannuel d'investissement et de financement 2010-2016 de la Prévention Spécialisée, par notification du 27 décembre 2010.

L'objectif recherché étant le lissage pluriannuel du coût des dotations aux amortissements des immobilisations dans la limite du budget exécutoire annuel.

En 2016, le tarificateur du service de Prévention Spécialisée a décidé que la totalité des dotations aux amortissements des immobilisations acquises en 2016 devait peser sur le seul exercice 2016. Par conséquent, afin de ne pas déroger à la réglementation relative à la méthode d'amortissement, les valeurs des dotations aux amortissements afférentes aux exercices postérieurs à l'année 2016 ont été comptabilisées en 2016 en charges au compte 68725 - provision pour amortissements dérogatoires. Chaque année à compter de 2017, les dotations aux amortissements afférentes à l'usage de l'année comptabilisées en 6812 sont compensées pour un même montant par une reprise de provision et est inscrite en 78725. Sur l'exercice 2020, les dotations afférentes aux acquisitions réalisées en 2016 et neutralisées par une reprise de provision, sont d'un montant de 4 067,18 €.

	Budget exécutoire de la Prévention Spécialisée 2016	Compte administratif 2016 de la Prévention Spécialisée	Compte administratif 2017 de la Prévention Spécialisée	Compte administratif 2018 de la Prévention Spécialisée	Compte administratif 2019 de la Prévention Spécialisée	Compte administratif 2020 de la Prévention Spécialisée
6811 - Dotations aux amortissements des acquisitions d'immobilisation hors 2016	64 039,00 €	36 228,58 €	33 047,35 €	34 242,54 €	34 402,69 €	34 180,28 €
6811 - Dotations aux amortissements 2017 des immobilisation acquises en 2016			5 523,40 €	5 263,56 €	4 156,60 €	4 067,18 €
68742/78742 - Provision ou reprise de provision pour renouv.des immo.	470,00 €	1 510,01 €	<u>2 952,65 €</u>	<u>1 757,46 €</u>	<u>1 597,31 €</u>	<u>1 819,72 €</u>
68725/78725 - Provision ou reprise pour amortissements dérogatoires des immobilisations acquises en 2016		25 830,41 €	<u>5 523,40 €</u>	<u>5 263,56 €</u>	<u>4 156,60 €</u>	<u>4 067,18 €</u>
COUT TOTAL	63 569,00 €	63 569,00 €	36 000,00 €	36 000,00 €	36 000,00 €	36 000,00 €

Dotations aux provisions pour risques et charges

Comme pour les exercices antérieurs, la provision pour indemnités de départ à la retraite concerne :

- Jean Christophe et Hélène au vu du caractère incertain des financements 15 732,00 €

Méthode : Il est tenu compte autant de l'indice au départ à la retraite du salarié dans la grille de salaire actuelle, que d'une valeur de point conforme aux augmentations historiques.

Engagement hors bilan : La probabilité de départ sous forme de retraite de l'ensemble du personnel hors SAIRE étant mince, il n'est pas envisagé la passation d'une écriture de provision. A titre informatif, le coût global des indemnités de départ à la retraite du personnel présent hors SAIRE (et hors CDD) est évalué à la fin de l'exercice à : 469 402 €

Cependant, dans le cadre de l'affectation du résultat administratif Prévention Spécialisée 2016 par l'autorité de tarification, il a été affecté au compte 115121 la somme de 46 470,90 € en financement partiel de 2 départs à la retraite prévus en 2021 au regard des coûts estimés au taux de charges actuels pour un total de 62 203€.

Du fait d'un contentieux pénal en cours, une provision a été comptabilisée en 2019 pour un montant de 17 340,00 € (salaire 14 700€, honoraires avocat 2 640€)

Par dérogation aux règles et méthodes comptables, il a été comptabilisé en charge de l'exercice une provision pour licenciement concernant le départ d'un salarié pour un montant total de 11 700 euros au 31/12/2020. Cette provision a été comptabilisée à la demande du tarificateur dans l'optique de contenir le budget alloué par la Métropole pour chaque exercice. La procédure de licenciement a pris naissance et s'est terminée sur le premier trimestre 2021.

Provision suite au licenciement de Mme Plé 11 700,00 €

Reprises de provisions pour risques et charges

- €

Fonds dédiés -Chantiers éducatifs

Ils ont concernés les actions suivantes :

	Début de l'exercice	Dotations	Reprises : réalisation des actions en 2020	Fin de l'exercice
Sa HLM Elbeuf chantiers à réaliser au 1T20	1 042,40 €			1 042,40 €
Logéal chantiers à réaliser au 1T20	748,40 €			748,40 €
Total général	1 790,80 €	- €	- €	1 790,80 €

Suite à la crise sanitaire sur 2020, les projets pour les chantiers éducatifs n'ont pu être réalisés. Ils sont reportés sur l'année 2021,

Fonds dédiés -Métropole

Ils ont concernés les actions suivantes :

	Début de l'exercice	Dotations	Reprises : réalisation des actions en 2020	Fin de l'exercice
194 - Fonds dédiés Métropole Quartiers Eté		18 000,00 €		18 000,00 €
194 - Fonds dédiés Métropole Poste Elbeuf		51 300,00 €		51 300,00 €
Total général	- €	69 300,00 €	- €	69 300,00 €

COMPTES DE REGULARISATION

Le bilan comprend les postes suivants:

486 - Charges constatées d'avance

2 982,93 €

Elles concernent les charges suivantes :

606 Energies, eau	- €
613 Locations mobilières	323,32 €
614 Charges locatives	594,10 €
615 Maintenance informatique	74,99 €
615 Maintenance bureautique	620,19 €
615 Maintenance matériel	- €
618 Abonnements	898,74 €
623 Hébergement internet	- €
626 Téléphonie	471,59 €
	<u>2 982,93 €</u>

468 -Charges à payer

212 840,19 €

Elles concernent les charges suivantes :

606 Energies, eau	851,28 €
614 Charges locatives	- €
626 Affranchissements, Téléphonie - internet	330,27 €
Sous-total compte 468800 - Charges à payer	<u>1 181,55 €</u>
Personnel, valeur des congès bruts dûs au 31/12/N	58 400,79 €
Personnel, valeur des charges sur congès bruts dûs au 31/12/N	32 791,58 €
Personnel, autres charges à payer	3 575,37 €
Organismes sociaux charges à payer	53 138,82 €
Trésor Public, charges à payer	9 622,00 €
CAF/Prefecture 76 - DEPARTEMENT 76 - FSE	45 553,48 €
Sous-total Dettes fiscales et sociales et autres collectivités publiques	<u>203 082,04 €</u>
Intérêts courus sur emprunt	14,81 €
Fournisseurs, fournisseurs d'immo, et factures non parvenues	8 561,79 €

487 - Produits constatés d'avance

102 404,33 €

Ils concernent les produits suivants rattachés à l'exercice suivant :

	DU	AU	
Subv° DST Couronne	01/01/2021	30/04/2021	20 504,33 €
Subv° DST Cléon	01/01/2021	30/09/2021	22 500,00 €
Subv° DST QUEVILLY	01/01/2021	31/03/2021	30 000,00 €
Subv° Chant. éduc. QUEVILLY	01/01/2021	31/03/2021	900,00 €
Subv° Parentalité QUEVILLY	01/01/2021	31/03/2021	1 000,00 €
Subv° Médiation LAPOSTE	01/01/2021	31/05/2021	27 500,00 €
			<u>102 404,33 €</u>

Produits à recevoir

222 180,00 €

Ils concernent les produits suivants rattachés à l'exercice clôturé :

Remboursements de formation par le collecteur UNIFAF	- €
Indemnité journalières CPAM à recevoir	- €
Autres débiteurs divers (Mutex)	- €
Sous-total Organismes sociaux, produits à recevoir	<u>- €</u>

Intérêts courus sur livret	350,64 €
Sous-total Etablissements bancaires, produits à recevoir	<u>350,64 €</u>

Stock chèques de table	7 374,90 €
Produits à recevoir Prévention Spécialisée	51 300,00 €
Produits à recevoir SAIRE	5 439,97 €
Produits à recevoir Saint Pierre	828,08 €
Produits à recevoir toutes Parentalités	900,00 €
Produits à recevoir DST Couronne	33 539,26 €
Produits à recevoir DST Cléon	22 720,66 €
Produits à recevoir DST Grand Quevilly	30 000,00 €
Produits à recevoir tous Chantiers Educatifs	12 848,76 €
Produits à recevoir Médiation La Poste	27 500,00 €
Produits à recevoir	655,91 €
Produits à recevoir Le Sillage	903,36 €
Produits à recevoir ASI DEF76	27 818,46 €
Sous-total financeurs et participants	<u>221 829,36 €</u>

CONGES A PAYES

- 1- Les congés bruts dûs au 31 décembre 2006 et les charges fiscales et sociales y afférentes ont été comptabilisés dès 2007 : A l'actif du bilan, au crédit des comptes "4282 Congés bruts à payer" et "4382 charges sur congés à payer" avec pour contrepartie, un débit au compte "114 Dépenses refusées par l'autorité de tarification en application de l'article R.314-52 du Code de l'Action Sociale et des Familles" c'est à dire sans impacte sur le Compte de Résultat. Le solde de ce compte ne concerne que les personnels présents le 31/12/2016.

	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions : sortie de salariés présents au 31/12/2006 (voir tableau suivant)	Fin de l'exercice
114100 -Dépenses refusées par l'autorité de tarification : Congés du personnel de Prévention Spécialisée (bruts et charges)	32 479,45 €		- €	32 479,45 €
114200 - Congés du personnel du SAIRE (bruts et charges)				- €
Total général	32 479,45 €	- €	- €	32 479,45 €

	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions : contreparties de la diminution des comptes 114	Solde intermédiaire : voir tableau suivant
428200 - Congés bruts (Prévention Spécialisée et SAIRE)	59 994,81 €			59 994,81 €

Annexe 2020

VISA pour identification
Le COMMISSAIRE aux COMPTES

438200 - Charges sociales et fiscales (Prévention Spécialisée et SAIRE)	34 338,09 €			34 338,09 €
Total général	94 332,90 €		- €	94 332,90 €

3- Les variations des congés bruts dus et des charges fiscales et sociales y afférentes ont été comptabilisées au 31 décembre 2019 :

	Solde intermédiaire : <i>voir tableau précédent</i>	Augmentations (constatation écart 31/12/2006-31/12/2020)	Diminutions (extourne écart 31/12/2006-31/12/2016)	Fin de l'exercice
428200 - Congés bruts (Prévention Spécialisée, Développement Social, Médiation et SAIRE)	59 994,81 €	38 059,82 €	39 653,84 €	58 400,79 €
438200 - Charges sociales et fiscales (Prévention Spécialisée, Développement)	34 338,09 €	20 653,10 €	22 199,61 €	32 791,58 €
Total général	94 332,90 €	58 712,92 €	61 853,45 €	91 192,37 €
Soit variation :			3 140,53 €	

Variation par service :

	Constatation des valeurs de congés dus entre le 31/12/2006 et le 31/12/2020	Extourne des valeurs de congés constatées antérieurement à l'exercice N	Charges constatées sur l'exercice N	Affectation de la charge par service	
641200 - Variations brutes des congés <u>Prévention Spécialisée</u>	19 308,88 €	- 21 792,60 €	- 2 483,72 €	- 3 740,14 €	Prévention Spécialisée
645830 - Variations des charges sur congés <u>Prévention Spécialisée</u>	11 132,07 €	- 12 388,49 €	- 1 256,42 €		
641200 - Variations brutes des congés <u>SAIRE</u>	4 640,79 €	- 6 130,31 €	- 1 489,52 €	- 2 004,65 €	SAIRE
645830 - Variations des charges sur congés <u>SAIRE</u>	2 537,71 €	- 3 052,84 €	- 515,13 €		
641200 - Variations brutes des congés <u>Développement Social Cléon</u>	1 571,41 €	- 1 544,32 €	27,09 €	- 3,14 €	Développement Social Cléon
645830 - Variations des charges sur congés <u>Développement Social Cléon</u>	855,85 €	- 886,08 €	- 30,23 €		
641200 - Variations brutes des congés <u>Développement Social Grand Quevilly</u>	6 102,35 €	- 7 488,46 €	- 1 386,11 €	- 2 485,75 €	Développement Social Grand Quevilly
645830 - Variations des charges sur congés <u>Développement Social Grand Quevilly</u>	3 136,13 €	- 4 235,77 €	- 1 099,64 €		
641200 - Variations brutes des congés <u>Développement Social Couronne</u>	3 374,58 €	- 2 109,39 €	1 265,19 €	1 816,85 €	Développement Social Couronne
645830 - Variations des charges sur congés <u>Développement Social Couronne</u>	1 809,15 €	- 1 257,49 €	551,66 €		
641200 - Variations brutes des congés <u>Médiation La Poste</u>	3 061,81 €	- 588,76 €	2 473,05 €	3 276,31 €	Médiation La Poste
645830 - Variations des charges sur congés <u>Médiation La Poste</u>	1 182,20 €	- 378,94 €	803,26 €		
Total général	58 712,92 €	- 61 853,45 €	- 3 140,53 €	- 3 140,53 €	
<i>dont valeurs brutes</i>	<i>38 059,80 €</i>	<i>- 39 653,84 €</i>	<i>- 1 594,04 €</i>		
<i>dont valeur des charges</i>	<i>20 653,12 €</i>	<i>- 22 199,61 €</i>	<i>- 1 546,49 €</i>		
	58 712,92 €	- 61 853,45 €	- 3 140,53 €		

Récapitulatif :

Valeurs des congés au 31/12/2006 (du personnel présent au 31/12/2006 et au 31/12/2020) constatées à la fin de l'exercice en 114 sans incidence sur le résultat N :	32 479,45 €
Valeurs de congés et charges dûs au 31/12/2020 du personnel non présent au 31/12/2006 - ainsi que des écarts des valeurs des congés et charges entre le 31/12/2006 et le 31/12/2020 du personnel présent au 31/12/2006 et au 31/12/2020	58 712,92 €
avec incidence sur le résultat 2020 pour	- 3 140,53 €
Soit Congés et charges dûs au 31/12/20 constatés au bilan en 428200 et 438200	91 192,37 €

CREDITEURS DIVERS

	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin de l'exercice
Ville de Cléon / Amal Dadès	172,88 €	5 000,00 €	4 500,00 €	672,88 €
Charges à payer	1 713,52 €	1 181,55 €	1 713,52 €	1 181,55 €
Autres créditeurs	131,49 €	120,36 €		251,85 €
Total général	2 017,89 €	6 301,91 €	6 213,52 €	2 106,28 €

Les fonds perçus et envoyés sont comptabilisés en compte débiteurs/créditeurs Ville de Cléon/AMAL DADES et sont sans impact sur le résultat.

ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES

CREANCES	Montant brut	ECHEANCES	
		jusqu'à 1an	à plus d'1 an
Créances de l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations bancaires	133 298,07 €		133 298,07 €
Prêts (Blocage à 20 ans auprès du collecteur de l'effort à la construction)	37 341,67 €	4 413,17 €	32 928,50 €
Dépôts et cautionnements versés	725,50 €		725,50 €
<i>sous-total</i>	<i>171 365,24 €</i>	<i>4 413,17 €</i>	<i>166 952,07 €</i>
Créances de l'actif circulant			
Créances sur organismes sociaux	- €	- €	
Produits à recevoir de financeurs	213 798,55 €	213 798,55 €	
Produits à recevoir divers	655,91 €	655,91 €	
Débiteurs divers	- €	- €	
Valeurs de stock (titres repas)	7 374,90 €	7 374,90 €	
<i>sous-total</i>	<i>221 829,36 €</i>	<i>221 829,36 €</i>	<i>- €</i>
Créances sur établissements bancaires	350,64 €	350,64 €	
Charges constatées d'avance	2 982,93 €	2 982,93 €	
TOTAL	396 528,17 €	229 576,10 €	166 952,07 €

DETTES	Montant brut	ECHEANCES	
		jusqu'à 1an	à plus d'1 an ou non décaissables
Dettes financières			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	59 910,62 €	5 750,04 €	54 160,58 €
Fonds dédiés	71 090,80 €	- €	71 090,80 €
Dépôts et cautionnements recus	- €	- €	- €
<i>sous-total</i>	<i>131 001,42 €</i>	<i>5 750,04 €</i>	<i>125 251,38 €</i>
Autres dettes			
Fournisseurs d'exploitation ou d'immobilisations	8 561,79 €	8 561,79 €	- €
<i>sous-total</i>	<i>8 561,79 €</i>	<i>8 561,79 €</i>	<i>- €</i>
Organismes sociaux, fiscaux et Etat et collectivités publiques	108 566,15 €	108 566,15 €	- €
Valeur des congés et personnel charges à payer	94 767,74 €	3 575,37 €	91 192,37 €
<i>sous-total</i>	<i>203 333,89 €</i>	<i>112 141,52 €</i>	<i>91 192,37 €</i>
Créditeurs divers	672,88 €	672,88 €	- €
Charges à payer	1 181,55 €	1 181,55 €	- €
Produits constatés d'avance	102 404,33 €	102 404,33 €	- €
<i>sous-total</i>	<i>104 258,76 €</i>	<i>104 258,76 €</i>	<i>- €</i>
TOTAL	447 155,86 €	230 712,11 €	216 443,75 €

VARIATIONS DES FONDS ASSOCIATIFSTableau des variations

Capitaux propres à la clôture de l'exercice précédent et après affectation des résultats	936 484,09 €
Variations de l'exercice	
Variations des Dépenses refusées par l'autorité de tarification (diminution de la dettes liée aux valeurs de congés au 31/12/2006 suite au départ de salariés de l'effectif - voir "Congés à payer" p 5)	- €
Résultat de l'exercice	56 528,84 €
Variations des subventions d'investissement transférables	
Variations des provisions règlementées (prov.pour amortissements dérogatoire et pour renouvellement des immobilisations)	2 247,46 €
Capitaux propres à la clôture de l'exercice	990 765,47 €

Détail des variations des fonds associatifs

	Fonds antérieurs à l'exercice	Fonds affectés en cours d'exercice par A.G. ou notification de l'Autorité de Tarification Prév. Spéc. et diminution de dettes sur congés au 31/12/2006	Résultats 2020 à affecter	Total des fonds propres au 31/12/2020
102 Fonds Associatifs sans droits de reprise	274 248,76 €			274 248,76 €
106 Réserves				
Pour investissements	10 911,13 €			10 911,13 €
De trésorerie (Saire)	28 000,00 €			28 000,00 €
Réserve de compensation des déficits d'expl. Prév.Spécialisée	237 798,46 €			237 798,46 €
110 et 119 Reports à nouveau				
Projets innovants	10 136,49 €		- €	10 136,49 €
Innovation sociale dans les quartiers	- €		- €	- €
Jeunes Reporters	121,41 €		- €	121,41 €
Chantiers éducatifs sur l'Agglomération	4 166,64 €		600,00 €	4 766,64 €
Chantiers éducatifs Oissel	2 734,43 €		194,93 €	2 929,36 €
Chantiers éducatifs Grand Quevilly	233,80 €		- €	233,80 €
Chantiers éducatifs (non territorialisés)	15 000,00 €		- €	15 000,00 €
Dév.sociale territoire Cléon	8 474,91 €		4 397,38 €	12 872,29 €
Dév.sociale territoire Petit Couronne	16 262,60 €		16 223,29 €	32 485,89 €
Dév.sociale territoire Grand Quevilly	26 465,99 €		13 146,81 €	39 612,80 €
Trans'Parents	7 074,24 €			7 074,24 €
Par'Envol	9 000,38 €			9 000,38 €
Parentalité Paroles aux Parents	1 102,53 €		250,75 €	1 353,28 €
Parentalité Grand Quevilly	385,19 €		366,95 €	752,14 €
Partenariat Amal Dadès	8 745,82 €			8 745,82 €
Médiation sociale et scolaire Cléon	112,45 €		210,67 €	323,12 €
La Poste	17 082,49 €		10 163,47 €	27 245,96 €
Saire	83 243,73 €		4 712,91 €	87 956,64 €
Association	75 174,99 €		937,96 €	76 112,95 €
114 Dépenses refusées				
Constatation des congés dus au 31/12/2006				
Prévention Spécialisée	32 479,45 €			32 479,45 €
Saire	- €		- €	- €

115 Résultats sous contrôle de l'Autorité de Tarification PS				
Résultat PS en attente d'affectation	- €	b	- €	- €
RAN en financement des charges de retraite en 2021	46 470,90 €	a	- €	46 470,90 €
RAN en financement des charges 2018	4 400,00 €		- €	4 400,00 €
En attente affectation	- €	a	10 444,22 €	10 444,22 €
RAN en financement de mesures PS non reductibles	15 000,00 €		- €	15 000,00 €
RAN en financement des DAP des immobilisations acquises en 2016	- €	b	- €	- €
116 Dépenses non opposables à l'Autorité de Tarification				
Variation des congés à payer Prévention Spécialisée	34 442,23 €	a	- €	34 442,23 €
120 Résultat de l'exercice				- €
Prévention Spécialisée	10 444,22 €	a	10 444,22 €	3 796,79 €
SAIRE	4 712,91 €	-	4 712,91 €	1 637,23 €
Dév. Social de Territoire Petit Couronne	16 223,29 €	-	16 223,29 €	1 168,45 €
Dév. Social de Territoire Grand Quevilly	13 146,81 €	-	13 146,81 €	19 727,91 €
Dév. Social de Territoire Cléon	4 397,38 €	-	4 397,38 €	2 594,97 €
Médiation La Poste	10 163,47 €	-	10 163,47 €	17 057,61 €
Association	937,96 €	-	937,96 €	8 215,43 €
Parentalité Oissel - Trans'Parents	- €	-	- €	- €
Parentalité Agglo Elbeuf - Par'Envol	- €	-	- €	- €
Parentalité Oissel - Paroles O Parents	250,75 €	-	250,75 €	220,00 €
Parentalité Grand Quevilly	366,95 €	-	366,95 €	140,10 €
Médiation sociale et scolaire Cléon	210,67 €	-	210,67 €	678,49 €
Innovation Sociale dans les Quartiers	- €	-	- €	- €
Chantiers éduc. Agglomération d'Elbeuf	600,00 €	-	600,00 €	850,43 €
Chantiers éduc. Oissel	194,93 €	-	194,93 €	721,63 €
Chantiers éduc. Grand Quevilly	- €	-	- €	- €
Chantiers éduc. Petit Couronne	- €	-	- €	- €
Subventions d'investissement transférables	- €			- €
Provisions règlementées (pour amortissements dérogatoires et renouvellement des immobilisations)	40 142,99 €	-	2 247,46 €	37 895,53 €
Capitaux propres à la clôture de l'exercice	936 484,09 €	-	2 247,46 €	56 528,84 €
				990 765,47 €

ANALYSE DES RESSOURCES PAR ACTIVITE

	Prévention Spécialisée	SAIRE	Developpement Social de territoires (Cléon, Petit Couronne, Grand Quevilly) et Médiation La Poste	Parentalités, chantiers éducatifs, innovation sociale, association, médiation sociale et scolaire	TOTAL
73 Dotation globale de financement	742 000,00 €	- €	- €	- €	742 000,00 €
74 Subventions d'exploitation	113 022,00 €	96 430,26 €	266 426,46 €	69 220,24 €	545 098,96 €
75 Produits de gestion courante	585,28 €	- €	253,30 €	- 26,46 €	812,12 €
76 Produits financiers	- €	- €	- €	2 911,34 €	2 911,34 €
77 Produits exceptionnels	- €	- €	- €	7 926,76 €	7 926,76 €
78 Reprise sur amortissements et sur provisions	4 067,18 €	- €	- €	- €	4 067,18 €
79 Transfert de charges	3 166,12 €	147,00 €	- €	- €	3 313,12 €
TOTAL	862 840,58 €	96 577,26 €	266 679,76 €	80 031,88 €	1 306 129,48 €
87 - Mises à dispositions municipales	26 923,42 €				26 923,42 €
<i>Dont valorisation Caudebec Les Elbeuf</i>	<i>9 573,90 €</i>	<i>- €</i>	<i>- €</i>	<i>- €</i>	<i>9 573,90 €</i>
<i>Dont valorisation Cléon</i>	<i>6 000,00 €</i>	<i>- €</i>	<i>- €</i>	<i>- €</i>	<i>6 000,00 €</i>
<i>Dont valorisation Oissel</i>	<i>4 542,68 €</i>	<i>- €</i>	<i>- €</i>	<i>- €</i>	<i>4 542,68 €</i>
<i>Dont valorisation St Pierre Les Elbeuf</i>	<i>2 208,84 €</i>	<i>- €</i>	<i>- €</i>	<i>- €</i>	<i>2 208,84 €</i>
<i>Dont valorisation Elbeuf</i>	<i>4 598,00 €</i>	<i>- €</i>	<i>- €</i>	<i>- €</i>	<i>4 598,00 €</i>

BUDGET DE TRESORERIE - PREVISIONS ET REALISATIONS

	EXERCICE N		EXERCICE N+1
	Prévisions	Réalisations	Prévisions
Produits :			
73 -Dotation globale de financement de l'exercice courant	683 006 €	742 000 €	848 981 €
73 -Dotation en financement du report à nouveau déficitaire PS 2013			
74 - Subv. Etat, collectivités ter., organismes semi-publics et communes	534 315 €	545 099 €	541 868 €
75 - Produits de gestion courante	1 691 €	812 €	2 070 €
76 - Produits financiers	3 396 €	2 911 €	2 731 €
775 - Produits exceptionnels (de cessions)	- €	7 927 €	
777 - Produits exceptionnels (opération de gestion)		- €	
78 - Reprise sur provisions pour risque et charges		- €	9 710 €
78 - Reprise sur provisions pour amortissements dérogatoires	7 839 €	4 067 €	
789 - Report de ressources non engagées en N-1		- €	
79 - Transferts de charges		3 313 €	
sous-total produits	1 230 247 €	1 306 129 €	1 405 360 €
Charges :			
60 à 62 - Achats, services et autres services extérieurs	105 250 €	169 590 €	115 058 €
63 - Taxes locales et droits d'enregistrement et de timbres	- €	3 937 €	650 €
63+64 - Charges de personnel	1 079 126 €	951 955 €	1 244 030 €
65 - Charges de gestion courante		1 €	- €
66 - Charges financières	1 582 €	1 448 €	1 317 €
67 -Charges exceptionnelles		64 €	
68 - Dotations aux amortissements des immobilisations	43 747 €	35 725 €	43 771 €
68 - Dotations aux amortissements des immobilisations (neutralisées)		4 067 €	
68 - Dotations pour renouvellement des immobilisations		1 820 €	
68 - Provisions pour risques et charges		11 700 €	
68 - Engagement à réaliser		69 300 €	
69 - Impôts	400 €	122 €	
sous-total charges	1 230 104 €	1 249 601 €	1 404 826 €
RESULTAT COMPTABLE	143 €	56 529 €	534 €

Produits non encaissables sur l'exercice / charges non décaissables sur l'exercice				
777 - Quote-part de subventions d'investissement	-	7 839 €	- 4 067 €	- €
78 - Reprise sur provision pour amortissements dérogatoires	-	43 747 €	39 793 €	43 771 €
68 - Dotations aux amortissements des immobilisations	-	€	1 820 €	- €
68 - Dotations pour renouvellement des immobilisations	-	€	- €	9 710 €
78 - Reprise sur provision pour risques et charges	-	€	11 700 €	- €
68 - Provisions pour risques et charges	-	€	11 700 €	- €
sous-total produits non encaissables		35 907 €	49 245 €	34 061 €
Encaissements non assimilés à des produits de l'exercice :				
131 - Subventions d'investissement reçues	-	€	- €	- €
sous-total encaissements non assimilés à des produits		- €	- €	- €
Décaissements non assimilés à des charges de l'exercice :				
20/21 - Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	-	27 519 €	42 929 €	32 960 €
	-	27 519 €	42 929 €	32 960 €
Variation des immobilisations financières N-1 / N				
Immobilisations financières N-1 (parts sociales, prêts construction, cautions)	-	174 257 €	169 375 €	171 365 €
Immobilisations financières N (parts sociales, prêts construction, cautions)	-	174 257 €	171 365 €	171 365 €
	-	€	1 990 €	- €
Variation des actifs circulants N-1 / N				
Encaissement des créances N-1	-	133 046 €	221 387 €	221 829 €
Créances N	-	133 046 €	221 829 €	221 829 €
Charges constatées d'avance N-1	-	4 478 €	3 054 €	2 983 €
Charges constatées d'avance N	-	4 478 €	2 983 €	2 983 €
	-	€	371 €	- €
Variation des passifs immobilisés				
114 - Variation des dépenses de congés à payer	-	€	- €	- €
	-	€	- €	- €
Variation des passifs circulants N-1 / N				
16 - Encaissement d'emprunt nouveau	-	€	- €	- €
16 - Remboursement d'emprunt	-	5 750 €	5 751 €	5 750 €
19 - Fonds dédiés N-1	-	€	1 791 €	71 091 €
19 - Fonds dédiés N	-	1 791 €	71 091 €	- €
Décaissement des dettes N-1	-	156 486 €	209 285 €	213 750 €
Dettes N	-	156 486 €	213 750 €	213 750 €
Produits constatés d'avance N-1	-	83 215 €	99 904 €	102 404 €
Produits constatés d'avance N	-	99 904 €	102 404 €	102 404 €
	-	9 149 €	70 514 €	65 341 €
TOTAL VARIATION REEL DE TRESORERIE		17 680 €	130 997 €	66 976 €

EFFECTIF

1) - Répartition en équivalent temps plein par statut et contrat de travail

	AU 31/12 N-1	AU 31/12 N
CDI	17,05	17,01
CDD	1,75	2,89
Total général	18,80	19,90

	AU 31/12 N-1	AU 31/12 N
Personnels cadres	3,00	3,00
Personnels non cadres	15,80	16,90
Total général	18,80	19,90

Annexe 2020

VISA pour identification
Le COMMISSAIRE aux COMPTES

2) - Rémunérations brutes cumulées des 3 plus hauts salaires déclarés sur la DSN :

AU 31/12 N-1	AU 31/12 N
200 504 €	217 186 €

HONORAIRES DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

	AU 31/12 N-1	AU 31/12 N
Charge annuelle TTC : certification des comptes	5 952 €	6 271 €